

Cote du document: EB 2013/110/R.27/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 10 e)  
Date: 11 décembre 2013  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt et de don à la République kirghize pour le**

### **Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II**

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Frits Jepsen**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2675  
courriel: f.jepsen@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session  
Rome, 10-12 décembre 2013

---

Pour: **Approbation**

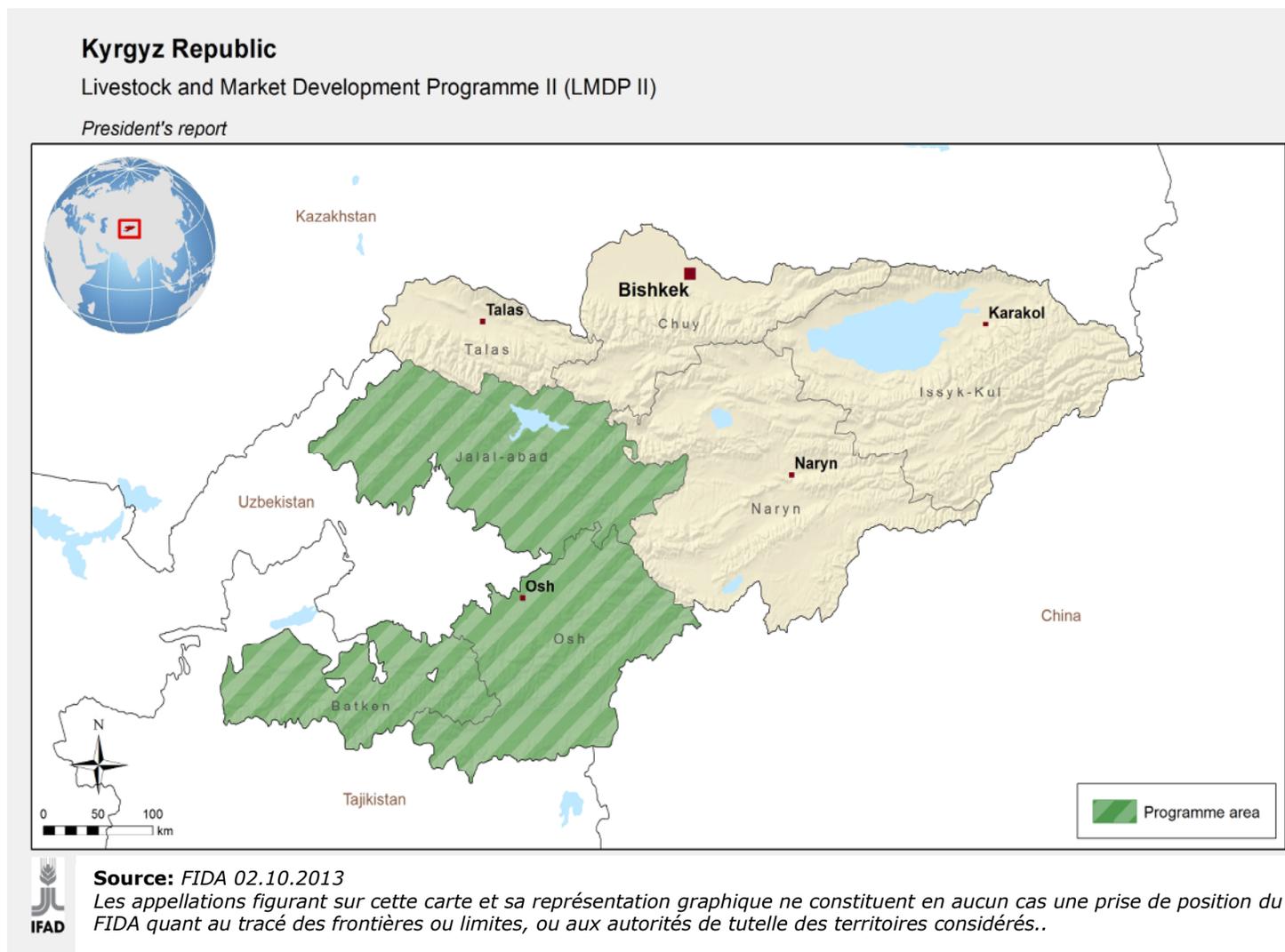
## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iv</b>
<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte stratégique et justification</b>	<b>1</b>
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
<b>II. Description du programme</b>	<b>4</b>
A. Zone d'intervention et groupe cible	4
B. Objectif de développement du programme	4
C. Composantes/résultats	4
<b>III. Exécution du programme</b>	<b>6</b>
A. Approche	6
B. Cadre organisationnel	7
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	7
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
E. Supervision	8
<b>IV. Coût, financement et avantages du programme</b>	<b>8</b>
A. Coût du programme	8
B. Financement du programme	9
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
<b>V. Considérations d'ordre institutionnel</b>	<b>10</b>
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
<b>VI. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>11</b>
<b>VII. Recommandation</b>	<b>12</b>
<b>Annexe</b>	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	13
<b>Appendice</b>	
Logical framework (Cadre logique)	

## **Sigles et acronymes**

ARIS	Agence de développement communautaire et d'investissement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
S&E	Suivi-évaluation

## Carte de la zone du programme



## République kirghize

### Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République kirghize
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du programme:</b>	39,5 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	7,2 millions de DTS (équivalent approximativement à 11,0 millions d'USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	7,2 millions de DTS (équivalent approximativement à 11,0 millions d'USD)
<b>Montant du don du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA (ASAP):</b>	6,5 millions de DTS (équivalent approximativement à 10,0 millions d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>Cofinanceur:</b>	Association républicaine des unions d'usagers des pâturages
<b>Montant du cofinancement:</b>	0,2 million d'USD
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	0,3 million d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	7,1 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République kirghize pour le Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II, telle qu'elle figure au paragraphe 40.

## **Proposition de prêt et de don à la République kirghize pour le Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II**

### **I. Contexte stratégique et justification**

#### **A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural**

1. Le Kirghizistan est un pays montagneux enclavé, d'une superficie de 198 500 kilomètres carré, qui est entouré par le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Chine. Les pâturages couvrent près de la moitié de la surface totale des terres – soit 9 millions d'hectares environ – et jouent un rôle essentiel dans l'économie, la société et la culture du pays. Le Kirghizistan compte quelque 5,5 millions d'habitants, dont 65% résident en milieu rural et vivent principalement de l'agriculture et de l'élevage, même si les envois de fonds et les aides sociales complètent les revenus d'une manière non négligeable. L'espérance de vie est de 65 ans pour les hommes et de 73 ans pour les femmes.
2. L'instabilité politique qui a touché le pays en 2005 et 2010 a freiné la croissance économique. Entre 2003 et 2010, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été égale en moyenne à 5%, mais elle s'est contractée de 2% en 2005 et de 1,4% en 2010. Avec l'amélioration de la situation politique et sécuritaire, l'économie kirghize est sortie de la récession et a affiché une croissance généralisée de 5,7% en 2011, qui est toutefois tombée à 0,9% en 2012. L'inflation a aussi baissé, passant de 19,2% en 2010 à 5,7% en décembre 2011 et à 2,7% en 2012.
3. Près des deux tiers des habitants résident en milieu rural et 31% de la population active totale travaillent dans le secteur de l'agriculture, mais celle-ci ne contribue au PIB total qu'à hauteur de 21% – contre 34% en 2002. L'agriculture (et plus particulièrement l'élevage) reste toutefois le pilier de l'économie car elle constitue une importante source d'emploi, contribue de manière essentielle à la sécurité alimentaire des ménages et à la stabilité des prix à la consommation, et fournit une grande partie des exportations.
4. La population rurale est fortement dépendante de la productivité et de l'état de conservation des pâturages – en tant que sources de revenus et en tant que recours pour les ménages pauvres à qui les pâturages assurent une forme de protection sociale. Les pâturages se sont détériorés pendant l'ère soviétique en raison d'une exploitation extrêmement intensive. La situation a encore empiré ces derniers temps, car les pâturages situés près des villages et les pâturages d'hiver sont surexploités et fortement dégradés, tandis que les pâturages d'été, plus éloignés, sont sous-utilisés car difficiles d'accès – souvent du fait du délabrement croissant des infrastructures. De surcroît, les parasites et les grandes maladies, telles que la brucellose, l'échinococcose et la fièvre aphteuse, sont largement répandus. La santé animale s'est détériorée compte tenu de la réduction des services vétérinaires depuis la fin de l'ère soviétique. Aujourd'hui, les services vétérinaires sont limités même si des tentatives sont faites pour les améliorer,

notamment grâce à des appuis en faveur des vétérinaires privés et au renforcement des capacités des vétérinaires communautaires.

5. Avec un revenu national brut (RNB) par habitant de 990 USD (2012, méthode Atlas), le Kirghizistan est un pays à faible revenu. Dans le classement des pays de la région Europe et Asie centrale par niveau de revenu, il est avant-dernier, après le Tadjikistan. Grâce aux vastes réformes économiques qui ont été conduites après l'indépendance, la pauvreté a fortement et rapidement reculé entre 2000 et 2008. Les estimations officielles de la pauvreté (calculées en fonction des dépenses par habitant) ont baissé, passant de 52% de la population en 2000 à 41% en 2003 et à 32% en 2009. Malheureusement, les crises et l'instabilité politiques qui touchent le pays depuis 2010 ont freiné la croissance économique et fait perdre à la population un certain nombre d'acquis. La pauvreté a ainsi augmenté, passant de 33% en 2010, à 37% en 2011 et à 38% en 2012. Le taux d'extrême pauvreté a augmenté de 2,2% entre 2009 et 2010 pour atteindre 5,3% en 2010, avant de descendre légèrement à 4,5% en 2011.
6. Le Kirghizistan est classé 126<sup>e</sup> sur 187 pays, selon l'indice du développement humain (2011) du Programme des Nations Unies pour le développement. Il fait partie de la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier, car il doit importer du blé pour couvrir un quart environ de ses besoins de consommation. La pauvreté est plus généralisée et plus profonde dans les régions rurales et montagneuses. En 2012, les régions (*oblasts*) de Jalal-abad, Osh, Naryn, Batken et Issyk-Kul affichaient les taux de pauvreté les plus élevés, avec respectivement 56%, 51%, 40%, 40% et 28% – alors que la moyenne nationale était de 38%. De même, l'incidence de l'extrême pauvreté dans ces cinq régions était égale respectivement à 14,1%, 2,3%, 2,5%, 0,9% et 0,1% – pour une moyenne nationale de 4,4%. En outre, les inégalités se creusent, en particulier au sein de la population rurale, tandis que le problème de l'insécurité alimentaire devient toujours plus aigu. Chaque ménage a conçu des stratégies pour lutter contre la pauvreté – les stratégies traditionnelles supposent la possession d'animaux d'élevage, tandis que les plus récentes reposent sur la migration en quête d'un emploi (notamment vers les pays proches, tels que le Kazakhstan et la Fédération de Russie). Compte tenu du nombre croissant de migrants partis chercher du travail, la prévalence des ménages dirigés par une femme a augmenté pour atteindre 32% en 2011, selon les données du Programme alimentaire mondial.
7. Du fait de ses caractéristiques géographiques et topographiques, le Kirghizistan est l'un des pays d'Asie centrale les plus vulnérables face aux incidences du changement climatique. Les sécheresses, les glissements de terrain et coulées de boue, les inondations et l'érosion fluviale sont des problèmes courants qui deviennent plus fréquents et plus intenses avec le changement climatique. La grande majorité de la population vit dans les vallées et au pied des montagnes, c'est-à-dire dans des lieux particulièrement exposés à ces dangers. La baisse de productivité des pâturages, le stress imputable à la hausse des températures et la réduction de l'accès à l'eau, qui sont autant de risques possibles, pourraient entraîner un recul de la productivité de l'élevage et une recrudescence des maladies.

## **B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats**

8. Plusieurs programmes et projets, tels que le Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole, cofinancé par le FIDA et la Banque mondiale, ont prouvé que l'on pouvait obtenir des améliorations considérables dans le secteur de l'élevage, sous réserve d'associer judicieusement les activités et les mesures d'incitation. Il est indispensable d'harmoniser et de transposer à plus grande échelle les activités du Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole. À cet effet, il faudra: élargir les activités à de nouveaux domaines, tels

que l'élaboration et la mise en œuvre de plans de santé animale et de plans d'alimentation hivernale; investir dans une série d'infrastructures et dans diverses activités pour que le potentiel des pâturages et de l'élevage puisse être pleinement exploité; et développer les liens avec le marché afin que le secteur contribue davantage à l'amélioration de la situation économique des ménages d'éleveurs.

9. En raison du lien étroit qui existe entre la productivité de l'élevage et l'utilisation rationnelle et efficiente des pâturages, il faut accorder la même attention aux deux aspects qui se font concurrence dans la production animale, à savoir la gestion des pâturages et la gestion des ressources naturelles. À cet effet, il faut donc s'efforcer d'intégrer la question de l'adaptation au changement climatique dans la gestion de l'élevage et des pâturages, compte tenu de l'extrême vulnérabilité de ce secteur. Il est largement prouvé que les risques liés au changement climatique frappent de plus en plus le secteur de l'élevage, mais les interventions de la communauté internationale et les mécanismes de financement climatique se sont jusqu'ici principalement cantonnés à des initiatives pilotes. Il est donc parfaitement justifié que le Programme de développement de l'élevage et des marchés - Phase II bénéficie d'un don du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Le programme visera à réduire les risques liés au climat, moyennant l'introduction d'un système d'alerte précoce; il assurera l'élaboration de plans d'action communautaires tenant compte des résultats des évaluations de la vulnérabilité climatique; il recensera les nouvelles possibilités générées par le changement climatique; et il appuiera les recherches relatives à l'amélioration de la production des pâturages et à la réduction des pertes après récolte.
10. Le programme est parfaitement cohérent avec les priorités de la Deuxième communication nationale du Kirghizistan à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui place l'agriculture (y compris l'élevage) parmi les quatre domaines les plus vulnérables face au changement climatique, et il contribue à la mise en œuvre de ces priorités. Le programme est également aligné sur les autres initiatives et documents d'orientation nationaux pertinents, notamment: la Stratégie du Kirghizistan jusqu'en 2020 en matière d'adaptation au changement climatique (2013) et la Stratégie nationale de développement durable 2013-2017.
11. Le programme s'appuie sur l'expérience et les politiques d'autres organisations internationales et grandes parties prenantes, en particulier: i) le Projet de démonstration de gestion durable des pâturages en montagne dans la vallée de Susamyr, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement; ii) le Programme de gestion durable des pâturages en Asie centrale et le Programme d'utilisation durable des ressources naturelles en Asie centrale, financés par l'Agence allemande de coopération internationale; et iii) le Programme d'appui au développement des sociétés montagnardes, financé par la Fondation Aga Khan. Pendant l'exécution du programme, on s'emploiera à développer les synergies et les complémentarités avec ces institutions et les autres organisations actives dans des domaines tels que la gestion de l'élevage et des pâturages, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes. On s'attachera aussi à identifier les liens avec le Programme pour l'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales, une initiative conjointe du FIDA, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-femmes).

## II. Description du programme

### A. Zone d'intervention et groupe cible

12. Le programme couvre trois régions situées dans le sud du pays – Batken, Jalal-abad et Osh. Elles sont voisines et complémentaires des régions couvertes pendant la première phase du programme (Issyk-Kul et Naryn), et s'étendent vers l'ouest, jusqu'aux frontières avec le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Ensemble, les trois régions ont une superficie de près de 80 000 kilomètres carré et une population de quelque 2,9 millions d'habitants. L'élevage constitue une activité économique centrale dans les trois provinces, qui se partagent 51% du cheptel national de bovins, 47% des ovins et caprins et 36% des équidés.
13. Le groupe cible du programme se compose des catégories suivantes:
- a) **Ménages vulnérables.** Il s'agit principalement des ménages de petits éleveurs, qui font partie des couches les plus pauvres de la population et qui sont exposés aux chocs et à la recrudescence des risques naturels et des phénomènes extrêmes provoqués par le changement climatique.
  - b) **Ménages dirigés par une femme.** Les hommes étant de plus en plus nombreux à migrer, les ménages dirigés par une femme deviennent la norme. Ces ménages souffrent souvent d'un déficit de main-d'œuvre pour conduire les activités d'élevage et remplir les tâches agricoles indispensables.
  - c) **Autres ménages d'éleveurs.** Ces ménages ne sont généralement pas considérés comme vulnérables mais ils font toutefois partie de la population cible du programme.
  - d) **Vétérinaires communautaires.** Les vétérinaires communautaires ne représentent qu'une petite portion de la communauté des éleveurs, mais ils en font partie intégrante et y jouent un rôle important. Ils seront ciblés par bon nombre des initiatives du programme consacrées à la santé et la production animales.

### B. Objectif de développement du programme

14. La finalité du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'accélération de la croissance économique dans les communautés d'éleveurs. En termes de développement, son objectif est d'améliorer la productivité de l'élevage et la résilience des communautés d'éleveurs face au changement climatique, de manière à ce que les éleveurs disposent de revenus plus élevés et équitables.

### C. Composantes/résultats

15. Le programme est articulé autour de trois composantes:
- a) **Composante 1: gestion communautaire des pâturages et réduction de la vulnérabilité.** Cette composante tirera parti des conditions propices qui ont été créées par la loi sur les pâturages promulguée en 2009, par les activités nationales des interventions en situation d'urgence et par les politiques du pays en matière d'adaptation au changement climatique, et elle aidera les unions d'usagers des pâturages et les comités d'éleveurs à concevoir, formuler et mettre en œuvre des plans communautaires de gestion des pâturages. Les activités de santé animale et les mesures d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes feront partie intégrante de ces plans afin d'améliorer la résilience du secteur face au changement climatique. Les résultats attendus sont une amélioration de la productivité des pâturages et de leur résilience face au changement climatique et une augmentation de la quantité de fourrage disponible pour compléter l'alimentation du cheptel communautaire. Le programme est axé sur la réduction de la vulnérabilité et la régénération des ressources naturelles. Il appuie les activités correspondantes en matière d'assistance technique et de formation, la

promotion de la concertation sur les politiques et le renforcement de la gestion des savoirs.

- b) **Composante 2: services de santé et de production animales.** Le programme établira des services vétérinaires privés efficaces grâce à: i) un soutien supplémentaire et des formations, pour faire en sorte que les vétérinaires communautaires soient autosuffisants et assurent des services efficaces qui soient en prise sur la demande; ii) la promotion de la profession et la mise en place de mesures d'incitation, de manière à donner aux jeunes de bonnes raisons de choisir le métier de vétérinaire privé, en tant que carrière viable dans l'économie actuelle; et iii) l'appui à la transformation des vétérinaires communautaires, qui sont actuellement des prestataires de services de prévention sanitaire de base, en conseillers aux compétences plus étendues, capables de donner des avis à la fois sur les aspects vétérinaires et sur les pratiques de gestion de la production. Sur la base des enseignements tirés des précédentes interventions du programme et d'une analyse évolutive de la situation et compte tenu des domaines que le futur Projet d'amélioration de la gestion des pâturages financé par la Banque mondiale devrait couvrir, le programme s'attaquera aux problèmes actuels au moyen d'une série d'activités spécifiques réparties dans deux sous-composantes: i) amélioration des services vétérinaires et des services de santé animale communautaires; et ii) éducation et renforcement des capacités en matière de santé animale. Le résultat de cette composante sera un cheptel en meilleure santé affichant des taux de mortalité moins élevés.
- c) **Composante 3: diversification et initiatives liées au marché et aux filières.** Le bien-fondé de cette composante tient à la nécessité de promouvoir la diversification des sources de revenus afin de sécuriser les moyens d'existence ruraux et d'améliorer la résilience socioéconomique en réduisant le risque de perte de revenus entraîné par le changement climatique. Le programme encouragera et favorisera le développement de nouvelles entreprises, grâce auxquelles les catégories les plus défavorisées de la société rurale – essentiellement les femmes – pourront développer, améliorer et étendre les filières existantes et créer de nouvelles sources de revenus en devenant des prestataires de services pour l'ensemble de la communauté. L'objectif de la composante est de permettre aux éleveurs de la zone du programme de produire plus de lait pour répondre à la demande du marché et de tirer ainsi de meilleurs revenus de leurs animaux laitiers, et d'introduire une série de nouvelles activités génératrices de revenus qui soient viables, en vue d'améliorer la résilience des groupes vulnérables pauvres. L'approche consiste à travailler à une échelle relativement limitée avec des groupements et des communautés d'éleveurs, membres des unions d'utilisateurs des pâturages, et à épauler leur transformation en entreprises ou groupements commerciaux.
- d) **Composante 4: gestion du projet.** La gestion d'ensemble du projet relèvera de l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles, sous l'égide du Ministère de l'agriculture et de l'amélioration (plus communément appelé le Ministère de l'agriculture). Il s'agira d'assurer le fonctionnement du bureau de gestion de l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles implanté à Bishkek et de financer la mise à niveau de l'équipement de bureau, la mobilité, les communications, les effectifs et autres dépenses opérationnelles. Une provision distincte a été faite pour le suivi-évaluation (S&E) du projet et un appui additionnel sera apporté à la gestion des savoirs. Ces activités viendront compléter celles réalisées dans le cadre de la Phase I du projet; par conséquent, les coûts de gestion du projet, y compris la provision pour le S&E, ne représentent que 2% environ du coût total du projet.

### III. Exécution du programme

#### A. Approche

16. La phase II du Programme de développement de l'élevage et des marchés est en grande partie une extension géographique de la première phase (qui concernait les régions septentrionales de Naryn et Issyk-Kul) à trois régions du sud du pays, à savoir Batken, Jalal-abad et Osh. Le programme intègre aussi des approches et des dispositions relatives à l'adaptation au changement climatique, grâce à la disponibilité d'un financement de l'ASAP. La première phase du projet proposait des moyens d'améliorer la gestion des pâturages aux niveaux communautaire et national mais, s'agissant des priorités pour les investissements à long terme dans l'amélioration des pâturages et le développement durable du secteur, ne prenait pas explicitement en compte les incidences éventuelles du changement climatique. La deuxième phase intégrera dans les plans communautaires de gestion des pâturages les priorités en matière d'adaptation et les investissements à prévoir pour améliorer la résilience des communautés.
17. Une évaluation de la vulnérabilité réalisée pendant la phase de conception du programme a permis de dresser une liste préliminaire des mesures d'adaptation propres à atténuer les risques climatiques pour le cheptel et les pâturages et à améliorer la résilience des petits éleveurs au Kirghizistan. À cet égard, le programme fera en sorte que les priorités en matière d'adaptation au changement climatique soient intégrées dans les plans communautaires de gestion des pâturages dans toute la zone de programme, c'est-à-dire les régions couvertes pendant la première phase et la deuxième phase.
18. L'approche du programme se fonde sur les principes du développement impulsé par les communautés, pour améliorer la capacité d'adaptation, réduire les risques liés au climat et faire reculer la pauvreté. Au cœur du programme, on trouve les comités d'éleveurs et les unions d'usagers des pâturages, qui sont les cibles de bon nombre des activités. Ces institutions joueront un rôle central dans l'organisation et la conduite des processus de planification participative, lesquels permettront d'affiner les plans communautaires de gestion des pâturages visant à atténuer les risques. Ces plans comprendront une nouveauté: un plan de gestion en matière de santé animale qui sera élaboré en lien avec les sous-comités chargés de la santé animale des comités d'éleveurs établis sous les auspices du programme. Les plans jetteront donc les bases de l'amélioration et des modalités de gestion des pâturages, en vue de les rendre plus durables et résiliants. De même, les plans définiront un cadre général pour améliorer la disponibilité du fourrage, destiné en particulier à l'alimentation hivernale, qui sera appuyé par le programme au moyen d'une initiative de création de fonds de démarrage communautaires. Le même processus de planification sera employé pour recenser, classer par ordre de priorité et approuver les projets d'investissement qui seront financés par le programme dans chaque comité d'éleveurs/union d'usagers des pâturages. Ces investissements compléteront les autres initiatives prévues dans les plans communautaires de gestion des pâturages. Enfin, le processus de planification sera le point de départ de l'identification des groupements d'éleveurs, femmes et hommes, qui souhaitent créer un centre de collecte et de refroidissement du lait ou une installation féminine de transformation du lait ou se lancer dans d'autres activités génératrices de revenus, afin de renforcer leur capacité d'adaptation.
19. Un autre élément fondamental de l'approche du programme est l'importance accordée au renforcement des capacités et de la viabilité financière des vétérinaires communautaires. Ces vétérinaires sont les premiers à conseiller les éleveurs (à la fois sur les soins vétérinaires et sur la production) et à leur apporter un appui. Ils remplacent les anciens services vétérinaires publics de l'ère soviétique, mais beaucoup reste à faire pour améliorer les services qu'ils proposent et les lier plus

étroitement aux comités d'éleveurs et à leurs sous-comités chargés de la santé animale.

## **B. Cadre organisationnel**

20. Les principaux agents d'exécution du programme seront les deux institutions qui ont été à la clé du succès de l'exécution du Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole, et de l'exécution d'autres projets, à savoir: l'Unité du Ministère de l'agriculture chargée de l'exécution des projets agricoles et l'Agence de développement communautaire et d'investissement (ARIS), une grosse organisation bien implantée sur le terrain, qui s'intéresse plus particulièrement aux initiatives communautaires et dont la mission est de faire reculer la pauvreté. L'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles assumera la responsabilité globale de l'exécution, de la coordination et du contrôle du projet et il lui incombera de faire rapport au FIDA et au gouvernement au niveau national. L'ARIS assumera la responsabilité globale de l'exécution du programme au niveau communautaire, y compris la gestion des fonds du programme destinés à l'octroi de dons. Elle sera tenue de rendre des comptes à l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles, pour tout ce qui a trait aux résultats du programme, notamment les aspects financiers. Cette obligation sera dûment décrite dans un document juridique scellant l'accord entre les deux organisations, qui soit acceptable pour le FIDA tant sur la forme que sur le fond.

## **C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs**

21. Le système de suivi-évaluation (S&E) qui est proposé et le système d'information de gestion associé fourniront une série complète de données à l'appui d'une gestion efficace et efficiente du programme, permettront d'évaluer l'incidence du programme sur la capacité d'adaptation et contribueront à aider toutes les parties prenantes à apprendre à partir des données d'expérience tirées de l'exécution du programme. Les systèmes et les processus de gestion des savoirs seront établis dès le démarrage du projet, avec l'équipe "S&E, parité hommes-femmes et gestion des savoirs" de l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles, qui élaborera une stratégie de gestion des savoirs en s'inspirant de la stratégie du FIDA en la matière, comme document de référence. Les systèmes d'apprentissage du programme prévoient la production de notes thématiques sur l'exécution du programme, la publication d'un bulletin semestriel sur les bonnes pratiques, des voyages d'étude et des "itinéraires d'apprentissage". Chaque année, des sessions de formation et des ateliers thématiques sur la gestion des savoirs seront organisés à l'intention des membres pertinents du personnel du programme.

## **D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

22. Les dispositions relatives à la gestion financière du programme tiendront compte de l'expérience acquise par les organismes d'exécution dans le cadre de leurs obligations en termes de gestion financière du Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole et de la première phase du Programme de développement de l'élevage et des marchés. La qualité de la comptabilité, de la vérification des comptes, des passations de marchés et des décaissements a été satisfaisante et parfaitement conforme aux règles et réglementations du FIDA en matière de gestion financière. Le présent programme adoptera les mêmes dispositions pour sa gestion financière.
23. Le Ministère des finances ouvrira et gèrera deux comptes spéciaux libellés en dollars des États-Unis, l'un pour l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et l'autre pour l'ARIS, dans une banque commerciale agréée par le FIDA. Les directeurs de l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et de l'ARIS seront autorisés à utiliser ces comptes. Les fonds du prêt du FIDA, du don du FIDA et du don ASAP, respectivement, seront versés à l'avance sur les comptes spéciaux pour financer la part FIDA/ASAP des dépenses du programme. En vue de suivre

l'évolution des recettes et des dépenses et les transactions et afin de faciliter les rapprochements des comptes spéciaux, l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et l'ARIS établiront et tiendront des comptabilités séparées pour chaque source de financement (le prêt du FIDA, le don du FIDA et le don ASAP).

24. Le FIDA transmettra les fonds séparément et directement à l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et à l'ARIS, à charge pour chacune de gérer et dépenser les fonds conformément aux programmes de travail et budgets convenus. La prise d'effet des documents juridiques scellant l'accord entre l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et l'ARIS, sera une condition préalable au décaissement des fonds en faveur de l'ARIS.
25. Le gouvernement nommera un vérificateur des comptes indépendant, agréé par le FIDA et dont le mandat aura été approuvé par le Fonds. Les états financiers consolidés du programme, couvrant les transactions de l'Unité chargée de l'exécution des projets agricoles et celles de l'ARIS, seront vérifiés et présentés au FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets.

### E. Supervision

26. Le programme sera directement supervisé par le FIDA. Une mission de supervision à part entière et une mission de suivi seront organisées chaque année, au moment de l'élaboration des plans de travail et budgets annuels.

## IV. Coût, financement et avantages du programme

### A. Coût du programme

27. Le montant total des dépenses d'investissement et des charges récurrentes supplémentaires, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à quelque 39,5 millions d'USD. Évaluées à 1% du coût total du programme, les provisions pour aléas d'exécution et les provisions pour aléas financiers sont faibles parce que les investissements associés aux différents dons représentent 70% environ du total des coûts du programme (ils sont exprimés comme une somme forfaitaire, sans provision pour aléas). La part en devises est estimée à 1,6 million d'USD, soit quelque 4% du coût total du programme. Les taxes et droits se chiffrent à 0,2 million d'USD environ.

Tableau  
Coûts du programme par composante  
(en milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Pourcentage		Coût total
	USD	En devises	
A. Gestion communautaire des pâturages et réduction de la vulnérabilité			
• Gestion communautaire des risques associés aux pâturages et investissements	30 994,4	1	79
• Renforcement institutionnel de la gestion des pâturages	2 925,8	31	8
<b>Sous-total</b>	<b>33 920,2</b>	<b>3</b>	<b>87</b>
B. Services de santé et de production animales			
• Renforcement des services vétérinaires et des services de santé animale communautaires	1 870,4	2	5
• Éducation et renforcement des capacités en matière de santé animale	1 145,0	24	3
<b>Sous-total</b>	<b>3 015,4</b>	<b>11</b>	<b>8</b>
C. Diversification et initiatives liées au marché/aux filières	1 225,0	1	3
D. Gestion du programme			
• Gestion du programme	760,7	13	2
• Suivi-évaluation	82,8	4	–

<b>Sous-total</b>	<b>843,5</b>	<b>12</b>	<b>2</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>39 004,1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
Provisions pour aléas d'exécution	266,5	2	1
Provisions pour aléas financiers	257,4	16	1
<b>Coût total du programme</b>	<b>39 527,9</b>	<b>4</b>	<b>101</b>

## B. Financement du programme

28. Le FIDA octroiera un prêt d'un montant de 11,0 millions d'USD et un don du même montant (représentant chacun 28% des coûts du programme), ainsi qu'un don ASAP d'un montant de 10,0 millions d'USD (25% du coût total du programme). La contribution du gouvernement est estimée à 0,3 million d'USD (0,6% des coûts du programme). Les bénéficiaires fourniront approximativement 7,1 millions d'USD (18%) au titre du cofinancement des plans communautaires de gestion des pâturages et des autres dons. L'Association républicaine des unions d'usagers des pâturages apportera une contribution équivalente à 0,4% environ du coût du programme.

## C. Résumé des avantages et analyse économique

29. Les avantages du programme profiteront principalement aux ménages résidant dans les zones couvertes par les 190 unions d'usagers des pâturages, qui constituent la zone du programme dans les régions sélectionnées. Quelque 304 000 ménages bénéficieront directement et indirectement des interventions du programme. Les activités de gestion des pâturages et de santé animale toucheront une proportion élevée de la population cible, la plus grande partie des investissements du programme allant directement aux bénéficiaires sous la forme de dons de contrepartie, de formations et d'assistance technique. Les avantages découleront des résultats suivants: i) des pâturages plus productifs et moins vulnérables; ii) des cultures fourragères qui donnent de meilleurs rendements et sont produites sur de plus grandes surfaces; iii) l'amélioration de la résilience des petits exploitants agricoles et le renforcement de leur capacité à gérer l'élevage et les pâturages; iv) la baisse de la mortalité du cheptel et l'accroissement de sa productivité; v) les possibilités d'améliorer et de sélectionner les races animales; et vi) la réduction des risques, moyennant la mise en place d'un système d'alerte précoce à l'intention des communautés d'éleveurs.
30. Il ressort de l'analyse économique du programme que celui-ci est robuste au plan économique. Selon cette analyse, le taux de rentabilité économique est égal à 26% et la valeur actuelle nette à 47,0 millions d'USD sur 20 ans, les avantages obtenus étant évalués à partir des résultats quantifiables directement liés aux activités exécutées dans le cadre des composantes.

## D. Durabilité

31. De par sa conception, le programme accordera la même importance à la gestion de l'environnement, à la croissance économique et à l'accroissement du capital social. Le programme s'attache tout particulièrement à renforcer la capacité d'adaptation des comités d'éleveurs/unions d'usagers des pâturages, en leur permettant de gérer les pâturages d'une manière plus efficace et durable, tout en tenant compte des incidences prévisibles du changement climatique sur les pâturages et les communautés d'éleveurs du pays. Après la clôture du programme, les unions d'usagers des pâturages auront les moyens de gérer leurs plans communautaires de gestion des pâturages grâce à l'élargissement de la collecte de cotisations. L'inventaire des pâturages (avec une cartographie et l'indication de la capacité de charge) et le système d'alerte précoce, associés à des formations et à la création d'institutions, constitueront un outil durable de gestion adaptative. De même, les interventions conduites au titre de la troisième composante – qui sont axées sur le marché et en prise sur la demande des usines de transformation du lait et celle des

autres opérateurs du marché – et les diverses activités génératrices de revenus seront elles aussi durables à condition d'être rentables.

## **E. Identification et atténuation des risques**

32. Plusieurs risques ont été recensés pendant le processus de conception du programme. La plupart ont déjà été pris en compte, tandis que les autres figurent dans le cadre logique mais ne constituent pas de menaces sérieuses. Cependant, on trouvera ci-dessous les principaux risques qui pourraient nuire à la réalisation du but et des objectifs de développement du programme, ainsi que les mesures susceptibles de les atténuer: i) **détournement par les élites**. Il se pourrait qu'un montant disproportionné des bénéfices découlant de l'augmentation de la production et de la transformation au niveau local aille aux membres les plus aisés des communautés d'éleveurs au lieu du groupe cible. Le processus de planification participative qui a été déjà employé dans le Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole et qui suppose de travailler avec des groupes de réflexion spécifiques réservés aux ménages vulnérables, aux femmes et aux ménages dirigés par une femme, contribueront à atténuer ce risque; ii) **viabilité financière des vétérinaires communautaires**. Des difficultés pourraient surgir si certains éleveurs étaient réticents à payer pour des services vétérinaires qui étaient gratuits pendant l'ère soviétique. Le programme aidera les vétérinaires communautaires à monter leur cabinet privé, par le biais de formations commerciales et techniques et la distribution de fournitures et matériel vétérinaires, ce qui permettra à ces praticiens d'assurer des services professionnels que les éleveurs seront prêts à payer; iii) **phénomènes climatiques extrêmes**. La productivité des pâturages, les rendements en foin et les cultures fourragères sont fortement influencés par les conditions météorologiques. Le stress imputable à la hausse des températures et les phénomènes extrêmes pourraient entraîner une réduction de la productivité de l'élevage et une recrudescence des maladies. Une évaluation de la vulnérabilité a été réalisée pendant la conception pour orienter la formulation des activités du programme visant à améliorer la capacité d'adaptation. Les communautés d'éleveurs auront accès à l'information relative aux risques de catastrophes grâce à l'établissement d'un système d'alerte précoce; la conception des plans communautaires de gestion des pâturages visant à atténuer les risques, les investissements correspondants du programme et l'introduction des inventaires des pâturages et de nouvelles activités génératrices de revenus contribueront à réduire un peu plus les incidences de ce risque; et iv) **dynamique du marché**. Dans ce domaine, deux risques interdépendants sont, d'une part la faiblesse des liens avec le marché et la tendance des marchés et transformateurs du lait à exploiter les producteurs et, d'autre part, l'impossibilité de collecter régulièrement des quantités de lait suffisantes auprès des producteurs. Le risque est atténué par le fait que les usines de transformation du lait ont accepté de participer financièrement à la création de centres de collecte et de refroidissement du lait qui est proposée dans le cadre du programme.

## **V. Considérations d'ordre institutionnel**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

33. Le programme est cohérent avec les politiques et les stratégies du FIDA, et en particulier avec son Cadre stratégique 2011-2015, sa politique de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, sa stratégie relative au secteur privé, sa stratégie concernant le changement climatique et sa politique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. En application des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé dans la catégorie B.

### **B. Alignement et harmonisation**

34. Le programme s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement de pays de la République kirghize, notamment parce qu'il concentre les efforts sur

l'amélioration de la productivité et des revenus agricoles. En outre, toutes les activités du programme relatives à la santé animale sont cohérentes avec les stratégies nationales de lutte contre les maladies animales et contribuent à leur mise en œuvre. Le programme a été conçu en étroite consultation avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement qui interviennent dans le secteur de l'élevage, et des dispositions ont été prises pour que la concertation se poursuive pendant l'exécution du programme.

### **C. Innovations et reproduction à plus grande échelle**

35. Le programme est conçu comme la reproduction à plus grande échelle des interventions pilotes de gestion communautaire des pâturages et de santé et nutrition animales, qui ont été conduites avec succès dans le cadre du Projet relatif aux investissements et aux services dans le secteur agricole. Le programme prônera la mise en œuvre d'une approche de gestion des pâturages novatrice introduite par la loi sur les pâturages promulguée en 2009 et épaulera l'établissement de services vétérinaires communautaires privés, fondés sur un modèle commercial de facturation à l'acte. La mise en place d'un système d'alerte précoce à l'intention des usagers des pâturages constitue une autre innovation du programme.

### **D. Participation à l'élaboration des politiques**

36. Le programme vise à influencer la concertation sur les politiques relatives à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation, à la réduction des risques de catastrophes et à la protection de l'environnement, qui a été lancée au Kirghizistan par un large éventail d'acteurs nationaux, internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux. À cet égard, le programme s'attachera principalement à appuyer l'élaboration du plan d'adaptation sectoriel relatif à la gestion des pâturages et à l'élevage, rattaché à la stratégie d'adaptation nationale globale qui est en cours de mise au point. En outre, le programme devrait produire des données fondées sur des faits qui pourraient éclairer la concertation sur la mise en œuvre de la loi sur les pâturages. De même, l'expérience acquise avec l'établissement de vétérinaires privés et de services vétérinaires communautaires devrait influencer la révision imminente de la loi relative au secteur vétérinaire.

## **VI. Instruments et pouvoirs juridiques**

37. Un accord de financement entre la République kirghize et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/le bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
38. La République kirghize est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur.
39. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

40. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République kirghize un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à sept millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (7 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République kirghize un don d'un montant équivalent à sept millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (7 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République kirghize un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalent à six millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (6 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

## **Negotiated financing agreement:**

### **"Livestock and Market Development Programme-II"**

(Negotiations concluded on 15 November 2013)

IFAD Loan Number: \_\_\_\_\_

IFAD Grant Number: \_\_\_\_\_

ASAP Trust Grant Number: \_\_\_\_\_

Programme Title: Livestock and Market Development Programme-II (the "Programme")

The Kyrgyz Republic (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

The Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund (the "ASAP Trust")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

**WHEREAS**, the Fund has concluded with the Borrower/Recipient a Financing Agreement which entered into force on 17 July 2013, whereby the Fund provides a loan and a grant each in the amount of six million five hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 6 500 000) to the Borrower/Recipient for its implementation of the Livestock and Market Development Programme (the "LMDP-I Financing Agreement");

**WHEREAS**, the Executive Board of the Fund, at its 105<sup>th</sup> Session approved the establishment of the ASAP Trust;

**WHEREAS**, the Fund has agreed to extend a loan and a grant to the Borrower/Recipient for the purpose of financing the Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement; and

**WHEREAS**, on the basis of the above and other considerations, the ASAP Trust has agreed, subject to availability of resources, to extend a grant to the Borrower/Recipient for the purpose of increasing the financing in respect of the Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement,

**NOW THEREFORE**, the Parties hereby agree as follows:

#### **Section A**

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009 as may be amended from time to time (the "General Conditions"), are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a loan (the "IFAD Loan") and a grant (the "IFAD Grant") and the ASAP Trust shall provide a grant (the "Trust Grant") to the Borrower/Recipient (collectively the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

## **Section B**

1. A. The amount of the IFAD Loan is seven million and two hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 7 200 000).  
B. The amount of the IFAD Grant is seven million and two hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 7 200 000).  
C. The amount of the Trust Grant is six million and five hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 6 500 000).
2. The IFAD Loan is granted on highly concessional terms.
3. The Loan Service Payment Currency shall be USD.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Principal and service charge shall be payable on 15 May and 15 November.
6. Designated Accounts
  - (a) The Borrower/Recipient through its Ministry of Finance shall, in accordance with Section 4.04(d) of the General Conditions, open two Designated Accounts denominated in USD for the purposes of receiving the Financing proceeds to finance the Programme. One shall rest with the Agricultural Projects Implementation Unit (the "APIU") and the other with the Community Development and Investment Agency (the "ARIS").
  - (b) Separate ledgers shall be set up and maintained within each Designated Account for each of the IFAD Loan, the IFAD Grant and the Trust Grant.
7. There shall be Programme Accounts established in accordance with Section 7.02(b) of the General Conditions, to receive funds from the Designated Accounts.
8. The Borrower/Recipient shall bear all taxes that may be due in connection with the Programme.

## **Section C**

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture and Melioration (the "MOAM") of the Borrower/Recipient, or its successor, acting through the APIU.
2. The following, inter alia, are designated as additional Programme Parties:
  - (a) the ARIS;
  - (b) Pasture Department (the "PD");
  - (c) State Inspectorate for Veterinary and Phytosanitary Security (the "SIVPSS");
  - (d) Kyrgyz Livestock and Pasture Research Institute (the "KLPRI");
  - (e) Kyrgyz Jaiyty Pasture Users Association (the "KJPUA");
  - (f) National Federation of Community Seed Funds (the "NFCSFs");
  - (g) Kyrgyz National Agrarian University (the "KNAU");

- (h) Kyrgyz Scientific Research Veterinary Institute (the "KSRVI");
- (i) Veterinary Chamber;
- (j) Kyrgyz – Russian Slavic University; and
- (k) Kyrgyzhydromet – Agency for Hydrometeorology under the Ministry for Emergencies.

3. The Programme Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### **Section D**

The Financing shall be administered and the Programme supervised by the Fund.

#### **Section E**

1. In accordance with Section 4.02(b) of the General Conditions, the following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The draft Programme Implementation Manual (the "PIM") referred to in paragraph 12 of Schedule 1 to this Agreement shall have been submitted to and approved by the Fund.
- (b) The Programme Coordination and Reference Group (the "PCRG") referred to in paragraph 8 of Schedule 1 to this Agreement shall have been duly established.
- (c) The APIU and the ARIS Programme management units referred to in paragraph 7 of Schedule 1 to this Agreement shall have been fully staffed to the satisfaction of the Fund.
- (d) A subsidiary agreement between the Ministry of Finance and the ARIS on their cooperation in the implementation of the Programme, in form and substance acceptable to the Fund, shall have been concluded.
- (e) The Designated Accounts and the Programme Accounts at APIU and ARIS shall have been duly opened.
- (f) The Programme financial management system and accounting software shall have been operational at the APIU and the ARIS.

2. The following are designated as additional conditions for suspension:

The PIM, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.

3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister for Finance of the Kyrgyz Republic  
Ministry of Finance  
58 Erkindik Ave  
Bishkek City, the Kyrgyz Republic, 720040  
Facsimile Number: +996 664560

For the Fund:

President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italy

For the ASAP Trust:

President of the International Fund for Agricultural  
Development in its capacity as Trustee of the  
Adaptation for Smallholder Agriculture Programme  
Trust Fund  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and the ASAP Trust and three (3) for the Borrower/Recipient.

KYRGYZ REPUBLIC

---

[Name of the Authorized Representative]  
[Title]

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

---

Kanayo F. Nwanze  
President

ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE PROGRAMME TRUST FUND

---

Kanayo F. Nwanze  
President of the International Fund for Agricultural  
Development in its capacity as Trustee of the  
Adaptation for Smallholder Agriculture Programme  
Trust Fund

## Schedule 1

### *Programme Description and Implementation Arrangements*

#### I. Programme Description

1. *Target Population.* The Programme aims to benefit vulnerable households; women headed households; other livestock producer households; and private veterinarians (the "PVs") in three southern regions of the Borrower/Recipient – Batken, Jalalabad and Osh (the "Programme Area").
2. *Goal.* The goal of the Programme is to contribute to the reduction in poverty and enhanced economic growth in pasture communities.
3. *Objectives.* The objectives of the Programme are to improve livestock productivity and to enhance climate resilience of pasture communities reflected in improved and equitable returns to livestock farmers.
4. *Components.* The Programme shall consist of the following four (4) components:

#### **Component 1: Community-Based Pasture Management and Vulnerability Reduction**

This component shall take advantage of the conducive environment provided by the new Pasture Law, the national emergency response activities and climate change adaptation policies, and will support Pasture Users' Unions (the "PUUs") and the executive body thereof, namely the Pasture Committees (the "PCs"), in the design, development and implementation of community-based pasture management plans that fully integrate animal health activities as well as adaptation and disaster risk-reduction (the "DRR") measures to increase the resilience of this sector to climate change. The outcome from this component would be more productive and resilient pastures, and increased supplementary feed available to community livestock. Component 1 is divided into two (2) sub-components:

##### **Sub-component 1.1: Community Risk-mitigation Pasture Management and Investments**

This sub-component shall provide for the initiatives that are required to improve the resilience and productivity, use and access to pastures within approximately one hundred and ninety (190) PUUs/PCs areas. It shall provide support to PUUs/PCs in the design, development planning and implementation of risk mitigation community-based pasture management and animal health plans that fully integrate adaptation measures to increase the resilience of this sector to climate change. In particular, Programme activities under this sub-component shall include: (i) Legal and Regulatory Reform; (ii) Policy Dialogue on Climate Change Adaptation; (iii) Boundary Demarcation and Pasture Inventory; (iv) Upgrading Community Pasture Management Plans (the "CPMPs"); and (v) CPMP Investment Projects.

##### **Sub-component 1.2: Pasture Institutional Strengthening**

This sub-component shall expand to the Programme Area the activities initiated under Programme sub-component 1.2 as defined in the LMDP-I Financing Agreement. Nonetheless, this sub-component shall integrate climate change adaptation throughout all the relevant activities. Investment shall primarily focus on the following national institutions that support pasture development: Pasture Department, Kyrgyz Jaiyty Pasture Users Association (the "KJPUA"), Kyrgyz National Agrarian University, and the Kyrgyz Livestock and Pasture Research Institute. In addition, an effective Early Warning System (the "EWS") for floods, frost and drought shall be established under the sub-component.

## **Component 2: Livestock Health and Production Services**

The main objective of this component is to establish an effective private veterinary service through additional support and training to ensure that PVs are self-sufficient and deliver an effective demand-driven service. The component shall have two (2) sub-components:

### **Sub-component 2.1: Strengthening Veterinary and Community Animal Health Services**

The sub-component shall contribute to (i) the establishment and training of Animal Health Sub-Committees (the "AHSCs"); and (ii) PVs capacity building. In particular, the Programme shall support the establishment of approximately one hundred and ninety (190) AHSCs as sub-committees of the PCs in the Programme Area through three (3) key investments: (i) upgrading AHSC guidelines and training materials; (ii) AHSC mobilisation/facilitation; and (iii) AHSC strengthening. In addition, this sub-component shall provide support to approximately three hundred and eighty (380) PVs in the Programme Area, who meet the following criteria: (i) registered with the Veterinary Chamber; (ii) under contract with an AHSC; and (iii) membership of the rayon level veterinary association, in order to promote PVs as the primary service providers for comprehensive preventative herd/flock health and productivity improvement programme.

### **Sub-component 2.2: Animal Health Education and Capacity Building**

This sub-component shall provide support to the educational system to provide the facilities, teaching and incentives to produce a cadre of motivated young vets who will work in the Programme Area communities. In particular investment shall be made in the following activities: (i) updating veterinary education programme; (ii) veterinary education and training; (iii) student incentive programme; (iv) professional development and training; and (v) research by the Kyrgyz Scientific-Research Veterinary Institute.

## **Component 3: Diversification and Market/Value Chain Initiatives**

The objective of Component 3 is to enable livestock producers in the Programme Area to expand their milk production to meet market demand and thereby achieve improved returns from their dairy animals, as well as introduce a set of additional viable income-generating activities that would increase the resilience of poor vulnerable groups. In the milk production sector, two initiatives shall be financed under this component: (i) the establishment of milk collection and cooling centres, through a partnership arrangement with milk processing plants; and (ii) the support to women's groups to set up small-scale milk processing facilities focused primarily on high quality traditional products. In other sectors, this component shall invest in, inter alia, (i) solar greenhouses for the production of vegetable and horticulture products, which would meet a growing need coming not only from the communities themselves, but also from the fast-growing national and international tourism sector; and (ii) multipurpose solar dryers or electricity-powered dryers for the drying of fruits, herbs and aromatic plants.

## **Component 4: Programme Management**

This component shall provide financing for the overall management of the Programme by the Lead Programme Agency.

## **II. Implementation Arrangements**

5. The Lead Programme Agency. The Lead Programme Agency shall be the MOAM of the Borrower/Recipient, acting through the APIU.

The Lead Programme Agency shall take the overall responsibility for Programme implementation, coordination, oversight and reporting to the Fund and the Government of the Borrower/Recipient, including liaising closely with the ARIS which shall be accountable to the APIU. A part of the Financing shall be transferred to the ARIS for eligible expenditures under the Programme in accordance with agreed criteria and the approved Annual Work Plans and Budgets (the "AWPBs").

5.1. The APIU shall be responsible for all national level Programme activities, including the technical and related inputs of the national level institutions, to ensure that they are deployed effectively and support the implementation of the range of national level activities and complement and provide the necessary inputs into the Programme's community level activities that will be the responsibility of the ARIS. The APIU and the ARIS shall establish and maintain formal close interaction and coordination in implementing the Programme.

5.2. The APIU shall be responsible for overall Programme implementation, coordination, oversight and reporting to the Fund and the Borrower/Recipient. In particular, the APIU's core responsibilities shall include: financial management including procurement, disbursement, accounting, internal controls, auditing, and financial reporting including the preparation of consolidated financial reports for the Programme; managing the performance of the partner organizations at the national level; overall Programme monitoring and evaluation and impact surveys, and knowledge management; and reporting for all Programme activities.

5.3. The following Programme activities shall be implemented by the APIU with due diligence in accordance with this Agreement: (i) under sub-component 1.1, Legal and Regulatory Reform, Boundary Demarcation and Pasture Inventory, and Community Seed Funds; (ii) sub-component 1.2, except for support to the KJPUA; (iii) sub-component 2.1, excluding those aspects that will be implemented within the communities and PCs; and (iv) sub-component 2.2.

6. The ARIS. The ARIS shall be responsible for the following: (i) all Programme implementation at the community level; (ii) coordinating and ensuring effective performance of the Programme Parties in the implementation of the community focused activities; (iii) monitoring and evaluation of Programme activities it shall implement, including monitoring of the related performance indicators, assembly and dissemination of information for knowledge management, and related reporting to the APIU to ensure that the APIU be fully informed; and (iv) financial management of all the activities for which the ARIS is responsible, including procurement, disbursement, accounting, internal controls, internal auditing and financial reporting.

6.1. The following Programme activities shall be implemented by the ARIS with due diligence in accordance with this Agreement: (i) the core elements of sub-component 1.1 including: the range of activities that comprise Upgrading Community Pasture Management Plans, Community Pasture Assessment and Mapping, the management of PC grants for the financing of investment projects identified in the CPMPs under the activity, Pasture/Livestock Management Plans Investments, and PUU legal training under Legal and Regulatory Reform; (ii) support to the KJPUA under sub-component 1.2; (iii) activities under sub-component 2.1 that deal with management of grants and strengthening the capacity of PVs; and (iv) Component 3 by sub-contracting service provider/s and technical assistance.

7. Programme Management Units and other Key Programme Personnel. The selection of members of the Programme management units of the APIU and ARIS and other key Programme personnel shall be based on a competitive, open and transparent procedure and subject to the Fund's no-objection within thirty (30) days of receipt of the proposed selection. All key Programme personnel shall have qualifications and experience as shall be deemed necessary for Programme implementation.

8. The Programme Coordination and Reference Group (the "PCRG"). As a programme-specific oversight body, the PCRG shall be formed to provide guidance for Programme management. It shall include representation from inter alia each of the Programme Parties, representation from the Committee on Agrarian Policy of the Parliament of the Borrower/Recipient, representation from each of the involved oblast administrations, and representation from the PC level and stakeholders from the private sector. The PCRG shall have a composition balance between the Government of the Borrower/Recipient and civil society members. It shall meet quarterly and play an advisory role. It shall review progress of the Programme against targets and its success in meeting the performance indicators as specified in the PIM and AWPBs.

9. Other Programme Parties. The responsibilities of all other Programme Parties shall be provided in the PIM.

10. Annual Work Plans and Budgets (the "AWPBs"). Each Programme Party shall prepare and submit an AWPB for each Programme Year to the APIU, which shall then prepare and submit a consolidated draft AWPB to the Fund for comments no later than sixty (60) days before the beginning of the relevant Programme Year. If the Fund does not comment on the draft AWPB within thirty (30) days of receipt, the AWPB shall be deemed acceptable to the Fund. The AWPBs shall include inter alia a Procurement Plan, a detailed description of planned Programme activities during the coming Programme Year and the sources and uses of the proceeds of the Financing.

11. Procurement. Procurement for the purpose of this Agreement shall be carried out in accordance with the Fund's Project Procurement Guidelines of 2010 as amended from time to time. No vaccines shall be procured without being certified by a Reference Laboratory of the World Organisation for Animal Health (the "OIE"). Specifications for vaccines procured for animal diseases shall be based on international standards developed or recommended by the OIE.

12. The Programme Implementation Manual (the "PIM"). The APIU and the ARIS shall jointly prepare a draft PIM including inter alia:

- (a) Terms of reference and implementation responsibilities, for the purpose of this Agreement, of Programme staff, consultants, service providers and other Programme Parties created and/or involved in the implementation of the Programme;
- (b) Eligibility criteria and selection procedures with respect to target beneficiaries and activities to be financed under all sub-components; and
- (c) Detailed procedures for Programme implementation and flow of funds.

13. The APIU shall submit the draft PIM to the Fund for approval, as soon as practicable, but in no event later than thirty (30) days after the entry into force of this Agreement. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days of receipt, it shall be deemed approved. The APIU shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and shall promptly provide copies thereof to the Fund.

**Schedule 2***Allocation Table*

Allocation of Loan and Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan, the IFAD Grant and the Trust Grant; the allocation of the amounts of the IFAD Loan, the IFAD Grant and the Trust Grant to each Category; and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount (in SDR)	IFAD Grant Amount (in SDR)	Trust Grant Amount (in SDR)	<b>Total Amount (in SDR)</b>	Percentage of Eligible Expenditures to be financed ( <i>net of taxes and beneficiaries' contributions</i> )
	[000]	[000]	[000]	<b>[000]</b>	
I. Equipment, Goods and Vehicles	320		370	<b>690</b>	100%
II. Consultancies		4 350	30	<b>4 380</b>	100%
III. Training and Workshops		900	5	<b>905</b>	100%
IV. Grants					
a. Pasture/Livestock Improvement	6 330		5 860	<b>12 190</b>	
b. Value Chain, Diversification		300	145	<b>445</b>	
c. Other		1 500		<b>1 500</b>	
V. Operating Expenses	400		55	<b>455</b>	100%
Unallocated	150	150	35	<b>335</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7 200</b>	<b>7 200</b>	<b>6 500</b>	<b>20 900</b>	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category I "Equipment, Goods and Vehicles" should also include demarcation of pasture boundaries and other works.

Category II "Consultancies" includes expenditures on Technical Assistance, Studies, and Pasture Inventory.

Category IV "Grants" includes Pasture/Livestock Improvement Grants to PUUs to be financed by the IFAD Loan (75%) and beneficiaries (25%); Value Chain Grants to Value Chain Business Groups to be financed by the IFAD Loan (80%) and beneficiaries (20%); and Other Grants comprising micro grants to AHCs, PVs, Community Seed Funds and payments of students stipends and tuition fees, which will be financed from the IFAD Grant (100%), except for grants to PVs, which apply the following rule: IFAD (50%) and PVs (50%).

Category V "Operating Expenses" includes inter alia remuneration of full time Programme staff and allowances and contributions to Social Fund, to be financed 100% from the IFAD Loan.

## Logical framework

Results Hierarchy	Indicators	Means for Verification	Risks (R) & Assumptions (A)
<b>Goal.</b> Contribute to the reduction in poverty and enhanced economic growth in pasture communities	<ol style="list-style-type: none"> <li>95 000 households (25% of the targeted population) with additional improvement in household assets ownership index</li> <li>25% of targeted population with increased climate resilience (ASAP)</li> <li>10% reduction in the prevalence of child malnutrition</li> </ol>	<p>Quantitative baseline, mid-term review, Programme completion survey.</p> <p>Health statistics. Studies to complement indicator based data</p>	<p>(A) Political stability and conducive macro-economic framework</p> <p>(R) Influence of overall economic development concealing Programme achievements</p>
<b>Development Objective.</b> Improved livestock productivity and enhanced climate resilience of pasture communities reflected in improved and equitable returns to livestock farmers	<ol style="list-style-type: none"> <li>The value of livestock and livestock products sold by participating households has increased by an average of 15%,</li> <li>15% of poor households have improved nutrition and food security from increased consumption of meat and dairy products</li> </ol>	<p>Baseline, mid-term, completion surveys</p> <p>Financial records of Programme Enterprise groups Qualitative studies</p>	<p>(A) A sound use of climate change vulnerability assessment informs and drives adaptation work</p> <p>(R) Elite capture of a disproportionate amount of the gains from increased production and local level conversion of animal, milk and meat surpluses sold on the market and to processors</p>
<b>Component 1. Community Based Pasture Management and Vulnerability Reduction</b>			
<b>Outcome 1.</b> More productive and climate resilient pastures, and increased supplementary feed available to community livestock	<ol style="list-style-type: none"> <li>25% increase in average milk yields and 15% increase in average weight of livestock</li> <li>225 mt incremental of high quality/cleaned barley and 45 000 mt fodder are available</li> <li>20% reduction in mortality of animals caused by disasters (ASAP)</li> </ol>	<p>Programme M&amp;E records</p> <p>National, oblast and rayon statistics and inventories Policy documents, laws, strategies</p>	<p>(A) Adaptation measures are economically successful and sustainable</p> <p>(A) Key concerned stakeholders have the capacity to implement adaptation measures</p> <p>(R) Livestock producers do not respect the 'carrying capacity' of the assigned pastures</p>
<b>Output 1.1</b> Climate risk-mitigation pasture and animal health management plans incorporating needs and priorities of poor and women	<ol style="list-style-type: none"> <li>190 approved pasture management and animal health plans in the Programme area effectively integrating climate risk mitigation and adaptation measures (ASAP);</li> <li>Disputes regarding access to pastures reduced by 30%</li> <li>Increase in pasture fees collected by 20% by the end of the Programme</li> </ol>	<p>Programme M&amp;E records</p> <p>National, oblast and rayon statistics and inventories Baseline reports and pasture productivity records</p>	<p>(A) PCs are implementing Plans in a timely and efficient manner</p> <p>(A) Effective collaboration between Programme team, Ministry of Emergencies, and Hydromet</p> <p>(R) Livestock producers do not pay pasture fees in full.</p> <p>(R) Entrenched gender inequalities and lack of women's participation in pasture committees</p>
<b>Output 1.2</b> Resilient and sustainable investments prioritized in community pasture management and animal health plans completed and functioning	<ol style="list-style-type: none"> <li>648 000 men and women (30% of the targeted population) have access to infrastructure (water; shelter; storage; pasture connectivity roads) that is climate resilient and environmentally sound (ASAP)</li> <li>17 000 ha of pasture is rehabilitated through eco-system restoration approaches (ASAP)</li> </ol>	<p>Programme M&amp;E records</p> <p>Baseline reports and pasture productivity records</p>	<p>(A) Effective and timely technical assistance secured for investment</p> <p>(R) The Programme fails to capture the interest of local communities</p> <p>(R) Poor maintenance of CPMP investments results in reduced benefits to the livestock farmers</p>

Results Hierarchy	Indicators	Means for Verification	Risks (R) & Assumptions (A)
Output 1.3 Institutions involved in pasture management are strengthened and have capacity to integrate climate risk management into management plans and policy making	1. 315 Pasture Users' Unions (PUUs) benefiting from a functional early warning system for extreme climate events hazards (heat and cold waves, floods, frost and drought) (ASAP)	Programme M&E records Records of policy and advocacy initiatives Knowledge products	(A) Cross-sectorial cooperation between MoAM, State Agency for Environmental Protection, Forestry, Ministry of Emergencies and civil society (R) Lack of funds or capacity for research work
<b>Component 2. Animal Health and Production Services</b>			
Outcome 2. Healthier livestock with lower levels of mortality	1. Livestock mortality rates in the Programme area reduced by 2% 2. 80% of livestock farmer households have reductions in their animal mortality	(SIVPhS reports Programme M&E record	(A) Effective cooperation between community vets and livestock farmers/animal health committees can be ensured
Output 2.1 Community vets provide animal health and production services on a sustainable basis	1. 380 CVs received training 2. 380 veterinary packages provided to CVs 3. 75 AI businesses being operated by CVs by the end of the Programme	SIVPhS reports Programme M&E record	(A) Sufficient number of vets will find the Programme veterinary package attractive (R) Livestock farmers' ability/willingness to pay for vet services insufficient
Output 2.2 Animal health committees providing support to Pasture Committees on animal health concerns	1. 190 Animal Health Sub-Committees of Pasture Committees formed and trained	Programme M&E record	(A) Livestock farmers will see the benefits in a collective approach to animal health
Output 2.3 Educational support for animal health services operating more efficiently	1. 120 new vets entering veterinary practice and 60 CVs upgrading their skills	Programme M&E records Kyrgyz Agrarian University annual statistics	(A) Students will find veterinary practice an attractive career opportunity
<b>Component 3 Diversification and Market/Value Chain Initiatives</b>			
Outcome 3. Income from additional income generation activities benefits communities prone to climate change	1. Beneficiaries' household income increased at least by 20% from additional income activities (ASAP) 2. 25 partnerships between farmer groups and processors/market intermediaries formed	Programme M&E records GoK statistics and records	(A) Local households are willing to engage in income diversification (R) Weak market linkages and exploitative markets/milk processors constrain expansion of production to meet market demand
Output 3.1 Higher quality and volumes of milk available for assured markets	1. 10 milk collection/cooling centres established Price per litre of milk gained by producer increases by 15% 2. Value added in milk improves by 20%	Programme M&E records GoK statistics and records	(R) Contractual obligations are not fully observed and relationships break down (R) Continued closure of export markets constrains demand for milk and dairy products
Output 3.2 Additional income-generating activities supported to enhance risk-coping mechanisms	1. 25 additional economic activities groups established, 2. 25 grants for economic diversification disbursed	Programme M&E records GoK statistics and records	(A) Economic diversification options are attractive to improve livelihoods and economy of smallholders